

Ault

Sylvain Constant

Bulletin Municipal

SOMMAIRE

- Page 2 - Edito du Maire
- Page 4 - Le phare d'Ault-Onival... Réouverture au public de notre vigie !
- Page 6 - Ault fait son cinéma
- Page 10 - Brèves et entrefilets
- Page 11 - Cultivons nos jardins familiaux à Ault...
- Page 13 - Une 1ère saison culturelle pour le Centre Prévert à Ault : Bilan globalement positif !
- Page 19 - Brèves et entrefilets
- Page 21 - Point Finances
- Page 23 - Compléments au programme d'animations de l'été 2024
- Page 24 - Ault en musiques... La musique est vivante, partageons la !
- Page 25 - Actualités du Centre Communal d'Action Sociale
- Page 29 - Eloge de la différence
- Page 31 - « Pays d'art et d'histoire »... Vous avez dit label ? »
- Page 32 - Dessiner, peindre, apprendre, créer...Exposer !
- Page 33 - Frelons asiatiques : la saison de chasse touche à sa fin
- Page 34 - Espace de loisirs du Phare : dernière ligne droite
- Page 35 - Sécurité routière : du mieux, mais encore du boulot...
- Page 37 - Zone bleue et arrêts minute en centre-ville : piqure de rappel
- Page 38 - « Il avait un joli nom mon guide, Nathalie »
- Page 39 - Dernières actus !
- Page 42 - La parole de l'opposition
- Page 43 & 44 - Contacts et informations pratiques.

*« Cet endroit
est beau. Je ne
pouvais m'en
détacher »*

*Victor Hugo à propos
d'Ault, Septembre 1837*

Edito da Maire

Chères Aultaises, chers Aultois

Le soir des élections européennes, le Président de la République a décidé de dissoudre l'Assemblée Nationale et d'inviter les électeurs à se rendre aux urnes les 30 Juin et 7 Juillet pour désigner des nouveaux députés.



Cette décision très lourde de sens et de conséquences traduit l'incapacité de nos institutions, gouvernement, parlement, de répondre aux besoins et aux attentes de la population, notamment en zone rurale, mais aussi démontre la déconnexion du pouvoir centralisateur et décideur avec la vie de nos villages. Cette nouvelle nous conduit à annuler le triathlon et modifie le calendrier de nos animations.

La municipalité d'Ault, comme certaines autres, sert de bouclier ou d'amortisseur à certaines décisions brutales qui déstabilisent des familles entières. Nous avons décidé d'agir au plus près des habitants notamment les plus fragiles en maintenant et développant un CCAS pendant que beaucoup d'autres délèguent ces missions essentielles à des associations. Une navette sociale a été créée, les 2 repas et les 2 goûters annuels permettent de rompre la solitude et renforcer le lien social, et surtout l'aide à domicile est efficace.

Nous menons une véritable politique culturelle autour de la bibliothèque et de l'espace culturel Jacques Prévert avec une programmation populaire de qualité qui permet à chacun d'assister à des spectacles de qualité, accessibles à tous compte tenu des petits prix pratiqués. Une attention particulière est portée aux enfants des écoles et à l'équipe enseignante qui peuvent compter sur le soutien total de la municipalité qui a mis en place la cantine à 1 € et la garderie gratuite le matin. Toutes ces actions au quotidien n'occultent pas les nombreux projets que nous développons, toujours dans l'intérêt général, des habitants d'Ault et qui sont tous orientés vers l'embellissement de la ville, la valorisation du patrimoine, le bien vivre ensemble, les besoins de la population. Ainsi en 2024, la maison de sante située à Friaucourt a été rachetée par la Commune d'Ault, et, alors que son pronostic vital était engagé, nous allons bénéficier d'ici à quelques semaines des services de 7 médecins, d'1 orthophoniste, 6 infirmiers, 1 sage-femme, 1 podologue, 1 ostéopathe, 1 infirmière dite « asalée* » (* Les infirmières Asalées ont pour objectif d'identifier les enjeux de santé publique et de développer de nouveaux modes de prise en charge pour y répondre).

Nous sommes très fiers de notre engagement pour le maintien d'un service de santé de proximité indispensable sur notre Commune et notre territoire.

Au printemps, les parcelles des jardins partagés étaient mises à la disposition des jardiniers.

En 2024. Nous verrons aussi l'ouverture de l'espace intergénérationnel près de l'école, du phare, la création d'un cinéma indépendant, et en fin d'année le démarrage de la phase 1 des travaux de restauration de l'église. Tout ceci en avançant sur le projet du moulinet qui se trouve en phase d'enquête publique, et qui, nous l'espérons se traduira par un avis positif, car AULT a besoin de ce projet, pour la restauration des bâtiments en hôtel mais aussi pour le projet de construction de logements.

Parallèlement, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) entrera dans sa phase opérationnelle début 2025 et conduira à la rénovation de 81 logements occupés à titre principal sur 5 ans pour les revenus modestes et très modestes.

Ces travaux représentent des engagements financiers importants mais maîtrisés comme l'a confirmé le rapport de la Chambre Régionale des Comptes du 20 octobre 2023 qui a souligné la bonne gestion et la bonne santé financière de la Commune.

Bien sûr, nous ne vivons pas dans un monde parfait et la Commune d'Ault n'est pas exempte des mauvais comportements que nous souhaitons combattre notamment par l'installation de la vidéo protection et une présence accrue de notre policier municipal. Nous appelons à une vigilance collective.

Nous approchons de l'été. Même si la météo n'est pas de la partie pour le moment, nous avons concocté un très beau programme d'animations, pour vous Aultois et aussi pour nos visiteurs qui pourront profiter de la diversité de nos commerces dont le nombre ne cesse d'augmenter. Trois nouvelles ouvertures étant prévues d'ici juillet.

Je crois pouvoir dire qu'il fait bon vivre à AULT. Profitez du cadre préservé, des joies de la mer, de l'ambiance conviviale et authentique !

Passez un bel été !

**Marcel Le Moigne,
Le Maire**

Le phare d'Ault-Onival... pleins feux sur la réouverture au public de notre vigie !



Alors qu'il est fermé au public depuis **27 ans**, l'été 2024 devrait voir la **réouverture du phare d'Ault – Onival au public**. Après plus d'une année d'un travail de fond avec nos collègues du service des Phares et Balises, propriétaires de l'équipement, et la création progressive des conditions de visites les plus appropriées et les plus sûres possibles, notre phare devrait accueillir ses premiers visiteurs à compter de juillet 2024. Une perspective aussi enthousiasmante qu'émouvante pour les Aultois de toujours comme ceux d'adoption et au-delà les habitants du territoire, qui ont soit pu gravir la centaine de marches du phare il y a plusieurs décennies soit ont espéré pouvoir le faire un jour ! Et ce jour est désormais imminent. Ce projet, porté à bout de bras par la Commune avec l'appui déterminant des Phares et Balises, a nécessité, au-delà des interventions techniques, un important formalisme de cadrage avec *in fine*, une autorisation d'occupation qui devrait prochainement nous être délivrée pour une première période de 5 ans.

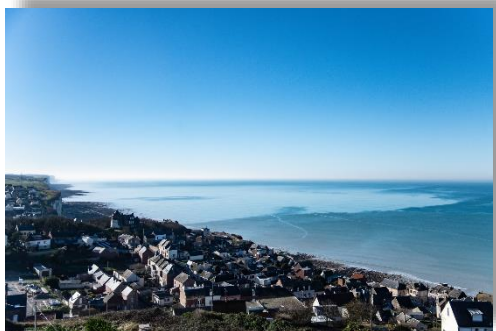
Concrètement, comment les choses vont-elles se dérouler ?

Le phare devrait être ouvert à compter du 1^{er} juillet 2024 avec un régime de visites variable selon la période de l'année.

En **haute saison**, il s'agira d'une ouverture hebdomadaire au public, **5 jours sur 7** à raison de **4 heures par jour**, du mercredi au dimanche inclus. Un train d'ouverture sera maintenu à compter du 15 septembre et **sur toute l'arrière-saison** (le week-end et le mercredi en période scolaire puis pendant les « petites » vacances scolaires). Ainsi, en haute saison, ce sont **240 visiteurs** qui devraient pouvoir gravir le phare chaque semaine, en basse saison, **120**.

L'objectif est avant tout de garantir la totale sécurité des visiteurs et de préserver un temps de visite suffisant pour apprécier cet ouvrage emblématique du patrimoine maritime et bien sûr le panorama à 360° qu'il offre en son sommet.





Quelles seront les modalités de ces visites ?

- **Accès exclusivement piéton** des visiteurs au phare depuis le boulevard du phare ;
 - **Gratuité stricte de l'accès au phare** et de ses annexes ;
 - Réalisation des visites par un agent de la Commune, par **groupe de 6 visiteurs maximum** (enfants de moins de 7 ans impérativement accompagnés d'un adulte) et sur **réservations préalables** (auprès de la Mairie / Bibliothèque) ;
 - En haute saison, **8 cycles de visites seront organisés chaque jour** soit une capacité d'accueil de **48 visiteurs par jour** et de **240 visiteurs par semaine**.
- Visites programmées par tranche de **30 minutes** organisées comme suit : temps d'accueil, explication des consignes de sécurité, présentation du déroulé de la visite, bref historique du phare, le cas échéant, présentation de **l'exposition** implantée dans le hall circulaire et/ou sur la parcelle engazonnée extérieure, ascension, appréciation du panorama et descente, questions / réponses et conclusion de la visite.

Le hall du phare sera ponctuellement le **siège d'expositions** (photographies ou dessins, textes, cartes postales anciennes, éventuellement objets en rapport avec le phare et sa fonction, etc.). La parcelle engazonnée extérieure va également faire l'objet d'**expositions temporaires thématiques**, en lien avec la valorisation du patrimoine maritime. Les expositions seront, le cas échéant, en accès gratuit également.

Plusieurs **supports de communication** seront maintenus à la disposition des visiteurs pour « prolonger » cette visite mémorable, entre terre et ciel. Après 27 années sans fréquentation du public, c'est avec une immense satisfaction que l'équipe municipale voit aboutir ce projet après un travail collaboratif, dense et fructueux, avec les services de l'Etat, sachant l'attachement des Aultois pour le Phare de la Commune mais aussi sachant la fascination de tout un chacun pour ces sentinelles des mers et leur symbolique.



Le Phare - Quelques dates et chiffres pour mémoire

1er phare : 25 mètres de hauteur, 101 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mise en lumière 1892. Electrification 1936. Dynamitage par les Allemands en juin 1940.
2^e phare : ouvrage intermédiaire, avant reconstruction de l'actuel phare.
3^e phare : 28 mètres de hauteurs, 108 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mise en lumière 1951. Fermeture au public 1996. Automatisation : 2001. Portée 17 milles (~30 km).

Ault fait son cinéma...

Ce n'est pas un scoop, la Commune entretient de longue date d'étroites relations avec le 7e art et est régulièrement choisie comme **lieu de tournage** apprécié des réalisateurs, scénaristes et bien sûr des acteurs... Derniers exemples récents en date, le tournage inoubliable du film « De l'art ou du machond » à l'été 2023 avec notamment un truculent Benoît Poelvoorde dont le passage a marqué à jamais le Centre Bourg et la galerie Fromager qui résonne encore de ses éclats de rire.

Egalement, la comédie romantique « Jane Austen a gâché ma vie » de Laura Piani avec un tournage en octobre dernier mais aussi, d'ici fin juillet, le tournage de l'adaptation cinématographique de la BD, « Natacha, hôtesse de l'air » avec au casting, tenez-vous bien, Vincent Dedienne, Fabrice Luchini, Didier Bourdon, Elsa Zylberstein, Isabelle Adjani, etc. Être une terre de tournages c'est bien, mais permettre en sus aux habitants de la Commune et du Territoire d'accéder à un cinéma de proximité avec une programmation éclectique et des avant-premières, c'est encore mieux !

Un cinéma à Ault ?



Si l'histoire est un éternel recommencement, le challenge c'est essayer de faire mieux chaque fois et surtout, de s'inscrire dans le temps. Vous souvenez-vous du Cinéma **Le Caméo** qui se trouvait rue d'Eu, à Ault ?

Certains d'entre vous l'ont connu et l'ont fréquenté, tous en gardent un excellent souvenir empreint d'une grande nostalgie, celle des petites salles obscures à l'atmosphère pourpre, feutrée où l'on était accueilli chaleureusement puis placé par les ouvreuses. Ces petites salles où l'on découvrait sur grand écran les étoiles du 7e art entre pages de publicités rétro et skis glacés garnissant le panier à friandises de l'ouvreuse. Le Caméo, à Ault, c'était ça.

Casting : des figurants recherchés pour le tournage d'un film à Ault

Pour le tournage de l'adaptation au cinéma de la BD « Natacha, Hôtesse de l'Air », en partie à Ault, la société de production recherche des hommes ayant entre 25 et 50 ans.



Si l'équipement a fermé à la fin des années 70 et qu'il appartient au passé de la Commune, j'allais dire à son patrimoine, il n'en reste pas moins que l'appétence pour le 7e art ne s'est pas tarie ici, loin s'en faut : L'ambition de rouvrir un cinéma à Ault a été d'emblée plébiscitée par une majorité d'Aultois.... Utopie pour quelques-uns, opportunité pour beaucoup d'autres, excellente nouvelle pour la plupart d'entre vous... Avant tout, un **formidable outil au service de la dynamique culturelle intergénérationnelle du Territoire** ! La Commune s'est lancée dans l'aventure en prenant bien évidemment toutes les garanties possibles :

Après une première enquête - sondage qui a amené près de **400 réponses** et des orientations sur les attentes, une étude de marché a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France : Les conclusions sont particulièrement encourageantes et favorables au projet. A propos du **lieu**, la Commune prévoit l'équipement de son Centre culturel J. Prévert par une installation cinématographique permettant d'ajouter à cette salle polyvalente la fonction « cinéma ». Il s'agit dès lors de **superposer une activité cinématographique** dans un lieu pensé comme :



... un **espace au service du lien social**, aire de partage et d'échanges que toutes les générations confondues peuvent fréquenter, tant pour son offre culturelle inédite que pour son ouverture sur la Commune, le territoire et les habitants.

... un **espace de loisirs diversifiés**, intégrant le 7e art, au service de la vitalité et du dynamisme culturel de la Commune ;



...une **agora** qui offre une vie avant et après les séances, basée sur la convivialité et l'interaction : On se fait « une toile » puis on prend un peu de temps pour échanger, boire un café, se rencontrer et ... consulter les prochaines sortie ciné.

Quelle programmation ?

Placé à la portée de tous, l'équipement va proposer une ligne éditoriale de programmation originale, accessible et éclectique, travaillée à l'appui des attentes et desideratas du public, impérativement partie prenante du projet. Il est notamment prévu de mixer avec pertinence des **films « grand Public »** et des **films « Arts et Essais »** porteurs, ne faisant pas nécessairement la « une » des médias mais pourvus d'une ambition artistique indéniable ! Le Cinéma d'Ault sera en outre orienté vers le **tissu scolaire**, la **jeunesse** et participera aux événements, locaux comme nationaux, tournés vers le 7e art... qui, comme tous les pans constitutifs de la Culture, est parfaitement compatible avec la ruralité !



L'idée est bien qu'il y en ait **pour tous les goûts et pour tous les âges**. En cela, l'avis et les attentes du public seront très régulièrement sondés et foncièrement déterminants... En bref, la Commune défend **un cinéma qui vous ressemble et qui vous correspond**. Tout l'enjeu est là !

Comment fonctionne cette belle mécanique ?



Sur le **plan technique**, la Salle Jacques Prévert va être équipée dans les semaines à venir par le matériel cinématographique adapté à la projection : chaîne son, projecteur laser et écran dit polichinelle puisque rétractable pour ne pas obérer les autres usages de la salle.

Sur le **plan de la programmation**, la Commune a choisi de s'en charger en régie, en tenant pleinement compte des aspirations du public, et donc, de ne pas faire appel à un programmeur. Mais elle ne sera pas seule dans cette démarche et a choisi de s'inscrire dans un **réseau de petites salles dynamiques** constituant une **entente de programmation** qui regroupe le cinéma d'Albert,

le cinéma de Quend et le cinéma de Cr cy en Ponthieu... C'est bien connu, tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! Pour peser dans les n gociations face aux « gros » distributeurs et   leurs exigences, Ault a choisi de s'unir   ces trois autres cin mas dans le cadre d'un r seau porteur et aidant, en particulier pour les sorties nationales. La Commune ambitionne un **classement sur les trois labels Art et essai** : Recherche et D couverte (RD) ; Jeune Public (JP) et Patrimoine/R pertoire (PR).

Sur le **plan administratif**, et c'est notamment ce volet qui explique les d lais- d'instruction qui peuvent sembler tr s longs, les dossiers en lien avec le Centre National du Cin ma et de l'image anim e (CNC) mais aussi avec les potentiels financeurs publics comme la R gion, le D partement ou encore les d marches d'autorisation d'exploitation et d'homologation de la salle Pr vert en qualit  de salle de cin ma ont  t  produits aux partenaires publics que la Commune a mobilis s.

Une derni re question nous taraude tous...   quand la premi re s ance ?

Si tout se d roule comme pr vu, avec notamment un  quipement de la salle par le mat riel cin matographique   l' t  2024 puis l'activation de l'entente de programmation, la premi re s ance pourrait intervenir en octobre 2024 avec une diffusion du programme de la salle d s septembre 2024...   suivre !



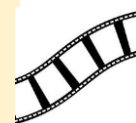
Le nom de la salle ? Le Cam o !



Un choix tranch  puisque sur les 390 r pondants   l'enqu te, vous  tes 65 %   vouloir baptiser le futur cin ma le Cam o, du nom de son pr d cesseur... Mais au fait, **savez-vous ce qu'est un cam o dans l'univers cin matographique** ? Non ? On vous explique : Un cam o est une star faisant une apparition particuli rement remarqu e mais extr mement furtive dans un film, sans m me parfois appara tre au g n rique... une guest star en quelque sorte ! Alfred Hitchcock en a fait une sp cialit  pendant cinquante ans dans ses propres films.

LE FUTUR CINEMA D'AULT EN CHIFFRES

Salle de 128 places (dont 2 places pour les personnes à mobilité réduite) ;
504 séances par an (48 semaines de fonctionnement, de 9 à 12 séances par semaine) ;
6 films à l'affiche chaque semaine ;
50 films en sortie nationale ;
Plein tarif 5 € maximum – Gratuité moins de 6 ans.
Candidature pour les 3 labels Art et Essai ;
A terme, 30 % de séances Art et Essai.



Brèves et entrefilets

⇒ Enquête publique portant sur le projet du Moulinet :
Votre mobilisation est fondamentale.

Jusqu'au 24 juin 2024 inclus, se déroule l'enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme d'Ault relative à la zone du Moulinet. Le dossier est disponible en consultation à la Mairie d'Ault et à la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Toute remarque ou question peut être apposée sur le registre. Le commissaire-enquêteur sera de nouveau présent en mairie aux dates suivantes : Samedi 15 juin 2024 de 10h à 12h, Lundi 24 juin 2024 de 14h30 à 17h.

Votre avis compte, exprimez le !

Quelques photos du mois... Préparation des corsos fleuris en prévision du CARNIVAL (Samedi 22 juin). Merci aux bénévoles et agents pour leur précieuse contribution !



Cultivons nos jardins familiaux à Ault...

L'idée avait été lancée au printemps 2023 et la germination s'est faite ... en beauté. Aujourd'hui, la Commune dispose d'un premier ensemble de jardins familiaux qui, si vous avez eu la curiosité d'y passer, voient actuellement sortir leurs premières récoltes et leurs premières floraisons grâce à l'investissement des Aultois qui en sont bénéficiaires... et sans doute aussi à leur passion pour le jardinage.



Petit flash back sur le projet et ses partis pris :

- Tout commence avenue de Dalhausen, sur un **terrain communal de 1000 m²**, en friche, garni d'une serre désaffectée sur une parcelle mitoyenne à l'école ;
- Un rêve, une ambition partagés : nettoyer puis découper la parcelle, mise à disposition du CCAS, en une **dizaine de lots de 60 m²** et ... les muer en coquets jardins familiaux attribués à des **foyers volontaires** selon des critères d'attribution bien définis. En bonus, **réhabiliter la serre** et la transformer en serre partagée !
- Puis, équiper chaque lot d'un cabanon, d'un composteur de déchets verts et d'un robinet !
- Point de vigilance : Une **attention particulière accordée à la ressource en eau via un ingénieux système d'irrigation** pensé à partir de la récupération des eaux pluviales depuis les toitures de l'école ;
- Un **formalisme** garantissant un cadre pour chaque attributaire et des règles de vie en collectivité : convention de mise à disposition du jardin, règlement intérieur, etc. ;
- Une redevance de mise à disposition **modique mais symbolique** : 1 euro par mois ;
- Un **porte-parole désigné parmi les jardiniers attributaires** pour assurer les remontées et les descentes d'information auprès de la Mairie mais aussi animer un groupe facebook éponyme et partager idées, semences, etc. ;



- Un **projet au service de la biodiversité, du développement durable** et d'une **alimentation saine**, également, par implication de la jeune génération, au service de l'éveil des consciences écologiques !



Un bilan sera dressé avec les **9 foyers attributaires au terme de la belle saison 2024** ... pour notamment améliorer ce qui doit l'être et conforter ce qui fonctionne, mais aussi pour travailler la suite... Car oui, si le projet fonctionne et donne satisfaction, de nouveaux jardins seront proposés et équipés par la Commune et le CCAS, d'ailleurs, une liste d'attente est ouverte dès à présent.

A noter, s'agissant de la **collecte des eaux pluviales** et du système d'irrigation des jardins que l'équipement de chaque parcelle par un robinet individuel ne signifie en aucun cas une utilisation déraisonnée de l'eau, loin s'en faut. Chaque jardinier a été alerté sur **la nécessité d'utiliser la ressource en eau avec discernement et parcimonie**, ce, afin d'éviter un gaspillage inutile et donc une vidange de la cuve qui ne permettrait pas de couvrir une période de sécheresse...



D'autant que les eaux pluviales collectées par les toitures ont **d'autres usages pour les activités techniques municipales**. Nos jardiniers ont la main verte et sont plus que quiconque conscients de l'importance de l'eau : Nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre eux pour un usage raisonné. Afin de sensibiliser la jeune génération, dans le cadre des **rendez-vous aux jardins 2024**, un petit livret pédagogique sur les jardins familiaux, les plantes que l'on cultive à Ault, les outils que l'on utilise... a été préparé par Ault - Petit Musée, pour les enfants de l'école Simone Veil qui disposera également, dès la rentrée prochaine, de son petit jardin, en sus du carré potager déjà exploité par les enfants.

Vous êtes intéressé(e) pour rejoindre la liste d'attente ou disposer d'informations complémentaires, prenez contact avec la Mairie qui orientera vos questions vers le bon interlocuteur.

Une première saison culturelle pour le Centre Prévert à Ault : Bilan globalement positif !



Des débuts prometteurs : on apprend en marchant !

Il était une fois la Salle polyvalente Jacques Prévert sur les hauteurs d'Ault, à une petite encablure du Moulinet... Nous sommes fin 2022 et la salle vient d'être inaugurée. Si quelques événements culturels ou de l'ordre de la réunion publique émaillent l'année 2023, il n'est pas encore question d'une véritable programmation, et pour cause : **Donner vie à une salle de spectacles** requiert du temps et beaucoup de méthode : définition des **partis pris** et de la ligne programmatique, analyse des **propositions artistiques reçues**, mise en place d'un travail en **réseau** avec le tissu culturel, définition d'un **budget**, prise en main du matériel scénique, création d'outils de suivi pour ensuite ajuster au fur et à mesure... Et beaucoup d'huile de coude pour ce travail de l'ombre porté à bout de bras au côté des élus de la Commission culturelle.



Un mot d'ordre, **l'éclectisme**. Une ambition « **le populaire de qualité** ». Deux notions parfaitement compatibles grâce au vivier d'artistes qui précisément veillent à rester accessibles tout en offrant des spectacles de qualité majuscule **sans sombrer dans l'élitisme**. Et bien sûr, à Ault, la programmation culturelle est imprégnée de la volonté farouche d'une **culture pour tous, intergénérationnelle** mais aussi et surtout accessible à toutes les bourses : **au Centre Prévert, le plein tarif, quel que soit le spectacle, c'est 5 euros, gratuité pour les enfants de moins de 16 ans, la culture à portée de main, à portée de cœur, à portée de tous !**

Nous sommes **début octobre 2023** et paraît le 1^{er} « **Demandez l'programme** », petit officiel des spectacles aultois de l'espace culturel, sans prétention mais prometteur. Puis c'est le saut dans le grand bassin, le 14 octobre, le groupe de rock **PERCUJAM**, « artistes autistes » nous fait l'honneur de sa venue à Ault, 17 artistes en situation de handicap sur scène, galvanisés par un public stupéfait par la qualité du spectacle... car Percujam ça « envoie du lourd » et la salle s'y prête bien. Gradins combles, standing ovation, acoustique au top.



Le 29 octobre, c'est au tour du **trio jazz** emmené par l'extraordinaire pianiste David Catel d'enflammer le Centre Prévert avec ses musiciens, au gré des improvisations jazzy. Un public en **lévitation**...



Suivront le **Cabaret** et son french Cancan endiablé le 9 novembre par « les petites folies » d'Amiens puis une pièce de **théâtre hommage aux tirailleurs sénégalais** par l'association Colport'art et Christine Gomez. En décembre, nous avons osé une ode au surréalisme, concert de gestes, de sons et de lumières, « Carbonate de Citrouille » par la compagnie des **Têtes passantes**. Ont suivi les festivités plus enfantines comme les contes de Noël en picard de Joël Dufresne mais aussi les tribulations du clown Ozaure par la **compagnie abbevilloise des Mains goch'**. Rideau pour cette première programmation du Centre culturel qui bien sûr venait compléter le programme plus global des animations de la Commune, du tissu associatif et des commerçants...

Il en est ressorti un public au rendez-vous, à chaque nouveau spectacle, public aultois « mais pas que ». **Car oui, la salle Prévert est ouverte sur son territoire, l'arrière-pays du Vimeu et la myriade de Communes balnéaires et rurales des alentours... La culture pour tous, sans barrière territoriale !**



A noter la systématisation des **expositions** dans le périmètre d'accueil du Centre Prévert, fin 2023, là encore, galop d'essai... Première exposition, les œuvres numériques et lignes calligraphiques de Yannick Gautier, puis les photographies de Raphaël Firon, puis celles de Sylvain Coutant, portant respectivement sur les paysages baltiques et sur des scènes balnéaires et animalières. Un plébiscite mais surtout une façon de diversifier l'offre artistique du Centre culturel Prévert et d'habiller superbement le Centre.

2024 ... Capitalisation et consolidation de l'expérience acquise !

Forte de cette première expérience, la Commune s'est lancée dans la préparation de sa 2nde saison culturelle couvrant le premier semestre 2024... Au programme, **6 expositions** : les dessins de cartoons et mangas d'Eléna Saintyves, la gravure sur Verre de Reine Roussel, les photographies de Christian Chevalier, les dessins – textes et photographies d'Evelyne Pastor avec un bois de Cise mis à l'honneur, les huiles remarquables de l'artiste Chris, entre terre et mer et en juin, le vent de quiétude amené par les toiles, huiles, aquarelles et acryliques de l'artiste peintre Eliane Pastor.



Et au-delà des expositions, bien sûr, la grille de spectacles déroulée sur le 1^{er} semestre 24, s'inscrivant toujours dans la volonté d'une offre culturelle pour tous et d'une réponse aux attentes des publics via une offre diversifiée et complète, tout à la fois populaire et qualitative. C'est la raison pour laquelle, pour cette programmation, les univers se sont de nouveau confrontés, entrechoqués dans leur originalité, leur style, leur univers, avec **deux chorales**, l'une de Dieppe, **Insieme**, émouvant chœur de femmes, passant du baroque à la pop rock, l'autre d'eaubonne, la troupe **Amal'gamme**, venue chanter des classiques de la chanson française en soutien à la rénovation de l'église Saint Pierre d'Ault.

Autres scènes militantes, les deux soirées de **gala des 24 et 25 février**, avec 9 groupes d'artistes (*Trankil, Les Walouz, hervé Pottier et Phill à la basse, Arythmi, Juju vagabond, Pardon Georges, les Maï Brothers, Jazz and co, Madalina*) tous venus se produire sans cachet, pour soutenir l'accès aux soins pour tous : L'intégralité des recettes a été reversée en soutien au projet d'acquisition de la Maison Médicale par la Commune d'Ault pour défendre l'offre de soins de proximité.

Deux théâtres ont également marqué le semestre, la performance « seule en scène » d'Elsa Ritter dans l'interprétation de « **Miss Charity** » de Marie-Aude Murail puis le théâtre de boulevard « **adopte une princesse.com** » avec la troupe **Théacanto** fraîchement implantée à Béthencourt.



Sans oublier l'opéra bouffe « **Rita ou le mari battu** » par la troupe Opéra côté Chœur, moment de découverte autant que de grâce.



COURRIER-PICARD.FR
Le groupe Vezool ravive l'esprit de Zic Zazou à Ault avec un concert éclectique
Après la dissolution de Zic Zazou, deux musiciens de l'ancien groupe ont formé « Vezool ». Ens...

Autre parenthèse musicale exceptionnelle, « **Et si Monsieur Williams...** » par Vezool (ex « Zic Zazou »), avec des reprises de standards de la chanson française et des orchestrations à couper le souffle... un concert anthologique.

Le semestre s'est achevé par une **tribute hommage à l'œuvre musicale de Nino Ferrer** par les musiciens de la Bande à Gaston, avec une guest star, Emma Daumas en showcase mais aussi en représentation pour soutenir l'association « **les maltraitances, moi j'en parle** » dont l'artiste de la star ac' est la marraine. L'association est intervenue à l'école Simone Veil d'Ault le 7 juin pour un temps de sensibilisation sur ce sujet difficile.



**Les maltraitances,
moi j'en parle !**

A propos de l'école Simone Veil, il faut noter l'incroyable prestation que nous ont proposée les enfants de toutes les classes, tous sur la scène du centre Prévert lors du **spectacle « La fontaine en chanté »** avec les artistes de la Caravelle des arts.

Salle comble pour nos *piots* dont la performance a été remarquable !

A noter aussi que les classes sont systématiquement invitées à venir visiter les expositions qui siègent dans l'agora de la Salle, avec chaque fois que possible, en présence de l'artiste, une explication des techniques et des sources d'inspiration.



Une façon ludique mais très efficace de sensibiliser la jeune génération à l'art et ses techniques.

Et après ? On continue !

L'été 2024 sera moins dense en spectacles sur l'espace culturel, pour laisser la place aux activités balnéaires et aux animations / événements siégeant davantage sur l'espace public. Mais ne nous y trompons pas, la salle Prévert accueillera deux concerts de musique classique dans le

cadre **du festival Ault en Musiques**, emmené par le violoncelliste David Louwerse et les musiciens de l'instant (concert le 8 juillet à 20 h « Concert piano et trompette » puis pour la clôture du festival le 11 juillet à 20 h « Les sublimes romantiques »). Une exposition de photos et peintures / dessins en rapport avec le festival Ault en musiques se tiendra du 1^{er} au 15 juillet (Exposants : Anne Rich, Fontaine de la Mare, Sylvain Coutant et Sylvia Bourdeau). Le programme complet du festival est rappelé dans le présent bulletin.

L'été sera aussi l'occasion des **travaux nécessaires à l'équipement cinématographique du centre culturel** de telle sorte que la saison culturelle automne - hiver 2024 s'ouvrira **le 14 septembre** (Concert de Notes bleues avec deux artistes et musiciens locaux, Denis Malterre et Sam Lequerme), un **concert exceptionnel de l'harmonie municipale** le 19 octobre, le 2 novembre, Culture Wave, une **tribute rock hommage aux années 80**, le 9 novembre, retour du cabaret des petites folies, le 22 novembre, un théâtre proposé en partenariat avec le département de la somme, puis, puis, en décembre, un événement porté par *Jean-Pierre Menuge*, musicien exceptionnel spécialisé dans la musique baroque, avec les enfants de l'école Simone Veil sur le thème du joueur de flûte de Hamelin.

Vous l'aurez compris, l'objectif est bien de maintenir sur le centre Jacques Prévert une programmation culturelle dense, en réponse aux attentes du public ou plutôt des publics, toutes générations et toutes catégories socio-professionnelles confondues, et en veillant à la plus grande ouverture possible sur Ault et son territoire.



Il s'agit, **en complément des autres événements festifs**, de contribuer à la richesse de la vie culturelle de la Commune ... **Animer qui nous vient du latin anima qui veut dire « souffle »**, c'est bien de cela dont on parle : insuffler dans la Commune une dynamique culturelle vivante, palpitante et durable, complémentaire aux initiatives festives du tissu associatif et des commerçants.

Brèves et entrefilets

Tourisme

Fidèle au programme municipal, il a été procédé à l'acquisition, par la Commune, de **bungalows** dans nos **campings** ce qui porte à huit le parc de mobil-homes, propriétés de la Municipalité . Ces équipements, tout confort, sont mis en location du week-end de Pâques à début novembre 2024.

Rappelons ici que le camping de la Chapelle s'est vu gratifié, après les audits habituels, d'une **troisième étoile**, venant récompenser les efforts notamment engagés pour l'embellissement du site et l'offre de services au bénéfice des touristes qui le fréquentent.



Développement local

D'aucuns diront que c'était à peine croyable il y a peu de temps encore mais.... Nous y voilà ! **Tous les commerces du Centre Bourg sont occupés.** Bienvenue et longue vie aux commerces de bouche qui nous font oublier, de la meilleure façon qui soit, l'époque heureusement révolue où il était difficile de trouver de quoi se restaurer à Ault Centre : Vous avez changé notre vie culinaire et gustative ! S'agissant de révolutionner nos papilles, notre boucherie aultoise y est aussi pour beaucoup, l'implantation il y a un an de ce commerce a comblé un besoin de proximité et nous a comblés tout court ! Bienvenue également aux commerces d'habillement « Chez Mauricette » et de souvenirs – petite épicerie de produits régionaux, « les petits plaisirs ». De quoi **dynamiser le Centre-Bourg et ragaillardir le commerce de proximité** dont nous avons tant besoin. Si cela reste à conforter, et nous y veillons, ces installations et reprises sont des signaux à encourager de toutes nos forces car ils témoignent et participent de l'attractivité de la Commune. Un cercle vertueux à maintenir dans la durée. Or, nous sommes **tous concernés** par la **défense du commerce de proximité et la vitalité des cœurs de Bourgs !**

Des nouvelles de la Maison médicale ?



Enfin la Commune a fait l'acquisition de la maison médicale située à Friaucourt évitant la fermeture annoncée et redoutée de celle-ci ! L'objectif de cet achat étant de conserver un service public de santé de proximité accueillant **7000 patients du territoire par an**, ce, en contenant les charges des médecins à 1700 euros par mois et par médecin.

L'installation de ce cercle vertueux nous permet, non seulement de conserver la présence des 5 médecins, mais de renforcer cette équipe de 2 nouveaux médecins (l'un déjà présent, l'autre arrivant en fin d'année). En outre le renforcement d'un pôle médical futur doté du recrutement d'une sage-femme, d'un podologue et d'une ostéopathe permet l'exercice d'une pluridisciplinarité plus large.

Les 6 infirmières et l'orthophoniste fidèles à la maison médicale assureront avec la même efficacité la continuité des soins dans leur discipline en conservant les indispensables soins à domicile. Les personnes attachées au secrétariat permettront aux médecins de se consacrer à leur discipline en étant délivrés de tâches administratives chronophages.

Dans un environnement complexe, notre pharmacie devra disposer de locaux adaptés et fonctionnels pour répondre à l'offre de nouvelles compétences médicalisées (vaccination, dépistage du cancer colo rectal et autres tests divers et variés pour ne citer que ceux-là).



Dans la perspective d'une offre globale des soins, ces locaux pharmaceutiques plus vastes ne pourront être entrepris que dans la perspective d'un rapprochement auprès de la maison médicale. Cet ambitieux projet en partenariat avec la Commune d'Ault, est essentiellement guidé par la volonté de répondre aux nouveaux besoins de la population et de l'Etat.

En données consolidées (c'est-à-dire tous budgets confondus, commune, assainissement, camping, manoir):

	COMMUNE	CAMPINGS	MANOIR	ASSAINISSE MENT	TOTAL
CAF brute	449 774	85 559	- 867	16 843	551 309
CAF nette	378 698	85 559	- 9 719	- 8 245	446 293



La **CAF** (capacité d'autofinancement soit la différence entre les recettes réelles et les charges réelles) **nette consolidée** représente 319 €/h contre environ 100 €/h pour les communes de même strate démographique.

Les investissements consolidés en 2023 s'élèvent à 1 616 000 € (voir tableau ci-dessous). Pour la période 2020-2023, 8 644 000€ soit en moyenne 2 161 000€ par an

	CAF brute	CAF nette consolidée	Investissements consolidés	Trésorerie/Fonds de roulement
2019	906 000	865 000	612 000	1 648 000
2020	422 000	360 000	2 249 000	2 084 000
2021	587 000	511 000	3 232 000	1 239 000
2022	639 000	559 000	1 547 000	1 525 000
2023	551 000	446 000	1 616 000	2 108 000

L'encours de dette consolidé est de 1 788 000 € mais l'annuité d'emprunt est facilement couverte par la CAF brute.

La trésorerie se situe à 2 108 606 € au 31/12/2023.

La situation financière de la commune est donc très bonne au regard du contexte et des investissements réalisés, situation confirmée par la Chambre Régionale des Comptes (CRC) dans son rapport définitif (page 31) du 14 Novembre 2023. Pour autant, au regard des nombreux et lourds investissements 2024, la prudence et la rigueur restent de mise.

Les investissements 2024 :

- ⇒ Espace intergénérationnel
- ⇒ Eglise 1ère phase
- ⇒ Padel
- ⇒ Fédération Départementale d'Energie (FDE 80) : rues gros, 8 mai 1945, Arras, place Dunant, rue de la terrasse, rue Léveillée.
- ⇒ Réfection rue de la terrasse
- ⇒ Diverses voiries
- ⇒ Enrochement
- ⇒ Signalétique
- ⇒ Jardins partagés
- ⇒ Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- ⇒ Maison médicale
- ⇒ Moulinet
- ⇒ Phare
- ⇒ Cinéma
- ⇒ Vidéo protection



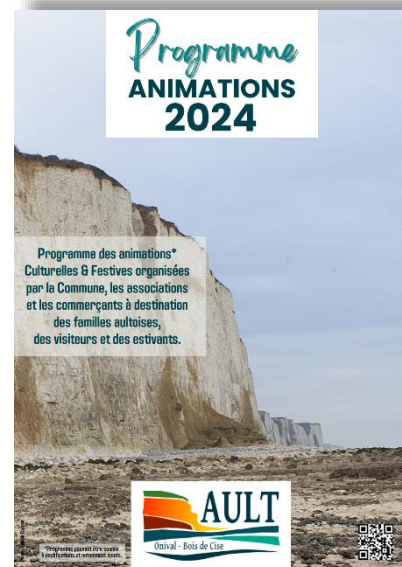
Compléments au programme d'animations de l'été 2024 !



Le **programme d'animations de l'année 2024** (mars à décembre) organisées par la Commune et les Associations a été publié courant mars et constitue une véritable **bible de l'événementiel aultois pour l'année 2024 en général et la saison estivale en particulier**. Nous vous invitons à le parcourir pour découvrir un programme qui vous ressemble, entre éclectisme et originalité !

Vous n'en disposez pas ?

Retrouvez le à l'accueil de la Mairie mais aussi aux Point Relais Tourisme, installés en Mairie, à la bibliothèque municipale et à la boutique « Les petits plaisirs ».



Quelques compléments en sus du contenu déjà très complet de ce programme d'animation... A vos agendas !

- A **partir du 17 juin**, exposition des aquarelles des élèves de Yannick Gautier, à la bibliothèque municipale.
- Le **vendredi 21 juin** fête de la musique, 17 h 00, "Guinguette sans fiotiture", 18 h 00 concert de l'harmonie municipale, 19 h 30 "Balg2mek" (esplanade de la Mairie)
- Le **samedi 22 juin**, Carnaval (départ du cortège à 14 h 15, esplanade d'Onival) : Carcahoux et la grande Lulu, Les Diabolic Show, La Bim à fables, La Franfarasca, les Katapé et l'Arrach'Fanfare.... Et le retour des corsos fleuris !
- Le **vendredi 28 juin** à 17 h 00, à la bibliothèque, Patrick Dréhan, directeur du festival de jazz de Tourcoing et ancien directeur du festival de la côte d'opale, vient à la bibliothèque présenter quelques-uns de ses ouvrages en musique puisqu'il sera accompagné d'Eric Paque et d'Alexandra Belland, respectivement musicien et chanteuse de grand talent ;
- Le **vendredi 28 juin** à 20 h 30, Concert par l'ensemble vocal Amachoeur (50 choristes). Le concert (musiques de film, variété française, chants liturgiques, Gospel...), est organisé par la Commune au profit de la restauration de l'église Saint Pierre ;
- Le **dimanche 30 juin** et le **dimanche 7 juillet**, respectivement 1er et 2nd tour des élections législatives.
- Le **samedi 13 juillet** et le **samedi 10 août** à 17 h 00, parvis de la Mairie d'Ault, pot estival offert par la Municipalité ;
- Le **samedi 6 juillet**, séance de dédicaces à la bibliothèque par Marine Caron (10 h à 12 h 00), auteure, viendra nous présenter « les lueurs du parfum », thriller qui se déroule en baie de somme ;
- Le **samedi 6 juillet**, dans le cadre du festival Ault en musiques, concert d'ouverture à 18 h 00 Eglise Saint-Pierre d'Ault, "BACH C'EST INOUÏ" ;
- Le **mercredi 17 juillet**, à 18 h 00, séance de dédicaces à la bibliothèque par Xavier Becquet, auteur local, pour la présentation de son dernier opus « Falaises » ;
- Le **vendredi 19 juillet**, à 18 h 00, concert du groupe Silof & Co (chansons du nord - ch'timi- titi parigo) à l'occasion du festival Ché Weppes dans le cadre du marché nocturne, Grande Rue ;
- Le **jeudi 15 août**, fête de la mer, le déroulé de la journée à partir de midi, le repas « cochon grillé », deux animations musicales avec les vareuses portelloises et les Chiens d'mer (chants marins).

Ault en musiques... La musique est vivante, partageons la !



AULT EN MUSIQUES

CONCERTS ET MASTERCLASSES EN BAIE DE SOMME
DIRECTEUR ARTISTIQUE DAVID LOUWERSE **INSTALLATIONS ET SCULPTURES** FONTAINE DE LA MARE

CONCERT D'OUVERTURE BACH C'EST INOÛI !
Les Musiciens de l'instant
S. Lethiec P. Kempf violons, V. Beranger alto, D. Louwerse violoncelle
SAMEDI 6 JUILLET 18H ÉGLISE SAINT PIERRE

JAZZ-BOSSA NOVA-CHANSON FRANÇAISE
Groupe Pièce Montée
Dimanche 7 Juillet 11h Esplanade (entrée libre)

CONCERT JEUNES TALENTS
LUNDI 8 JUILLET 17H
ESPLANADE PAUL VAILLANT-COUTURIER, FACE EGLISE D'ESCARBOTIN
(libre participation aux frais)

6,7,8,9,10 ET 11 JUILLET 2024

CONCERT JAZZ
A. Herichon trompette, D. Catel piano
LUNDI 8 JUILLET 20H CENTRE JACQUES PREVERT

MOZART ET SES AMIS
A. Cartel flûte, S. Lethiec P. Kempf violons, V. Beranger alto, D. Louwerse violoncelle
MARDI 9 JUILLET 20H CHAPELLE DU BOIS DE CISE

L'ODYSSÉE!
C. Potard conteuse, A. Cartel flûte
SPECTACLE JEUNE PUBLIC (entrée libre)
MERCREDI 10 JUILLET 16H BIBLIOTHÈQUE PAUL ELUARD

SCHUBERT À LA PLAGE
J. Cherrier-Hoffman chant, S. Lethiec violon, P. Contet accordéon, D. Louwerse violoncelle
MERCREDI 10 JUILLET 20H CHAPELLE NOTRE-DAME D'ONIVAL

GRAND CONCERT DE CLOTURE
LES SUBLIMES ROMANTIQUES
V. Robilliard violon, F. Daudet piano, S. Lethiec P. Kempf violons, V. Beranger alto, D. Louwerse violoncelle
JEUDI 11 JUILLET 20H CENTRE JACQUES PREVERT

Plein tarif : 12 euros - Tarif réduit : 8 euros
Gratuit moins de 16 ans
Pass 5 concerts : 50 euros

Renseignements et réservations: 06 09 04 59 37
<https://aultenmusiques.otreto.com/>
Office du tourisme : 02 35 86 05 69
<https://www.destination-letreport-mers.fr/>

Pour sa 14e édition, du samedi 6 au jeudi 11 juillet 2024, le Festival Ault en Musiques ! présente des rencontres musicales et artistiques totalement inédites.

Après avoir accueilli près de 1000 auditeurs lors de son édition 2023, le festival Ault en Musiques ! poursuit ses missions depuis la première édition de 2011 :

- démocratisation de la musique classique ;
- actions artistiques, humanistes et pédagogiques ;
- mise en dynamique des artistes venus de France et d'Europe avec des artistes de la Côte picarde et du Vimeu ;
- mise en valeur du patrimoine construit et du patrimoine naturel, vecteurs de développement touristique.



Cette année, le festival se déroulera du 6 au 11 juillet et proposera 10 concerts de répertoires variés. Des Masterclasses publiques seront destinées aux étudiants des conservatoires de la région. En parallèle, des actions culturelles destinées à tous s'organisent, auprès des enfants et de publics fragiles comme nos anciens, et les adultes souffrant de troubles autistiques. Dans cette dynamique, nous remercions la Commune d'Ault, partenaire historique du festival, pour son indéfectible soutien. C'est ensemble que nous avons défini les axes principaux de ce festival. Nous sollicitons par ailleurs des partenariats avec le département de la Somme, la région Hauts-de-France et la Communauté de Communes des Villes Sœurs. Nous comptons également sur de nombreux mécènes privés qui, au-delà de leur apport financier, participent de l'ancrage territorial de notre association. En résumé, en ce début juillet 2024, du samedi 6 au jeudi 11, la musique et la culture contribuent au développement culturel, social, touristique et économique de notre département, de notre territoire, avec et grâce à la participation des acteurs publics comme privés.

David Louwerse, Violoncelliste et directeur artistique



Actualités du Centre communal d'Action Sociale

Le centre communal d'action sociale est un établissement public qui assure une **mission d'intérêt général d'accompagnement et de développement social auprès de tous**. Présidé par Monsieur le Maire, il est dirigé par un conseil d'administration composé de 6 élus du Conseil municipal et de 5 membres désignés. Il a son propre budget et gère son personnel notamment les agents sociaux affectés au maintien à domicile. Il est le 1^{er} interlocuteur social de nos habitants de par sa proximité et son attachement communal.

Alors que beaucoup de communes ont fait le choix de supprimer leur CCAS, à Ault nous avons décidé de le conserver avec un grand investissement de la part des membres du conseil d'administration afin de pouvoir maintenir ou développer ses actions. Nous avons eu la volonté de garder notre **service d'aide à domicile** sur la Commune au lieu de le transférer sur des structures extérieures (syndicats ou associations).



Notre choix : ne pas déléguer ce que nous savons faire en faveur de nos habitants. Pour surmonter les difficultés de la vie, il est essentiel de bénéficier de l'aide d'un **interlocuteur de confiance**. Tout Aultois âgé, handicapé, bénéficiaire du RSA, sans enfant mineur à charge, démunie de plus de 25 ans, en grande précarité est reçu pour :

- une écoute, une information, une orientation ;
- un accompagnement pour ses démarches administratives, de l'accès aux droits ;
- une mise en place d'une action sociale adaptée à ses besoins, fondée sur une évaluation sociale.

Le CCAS reste attentif et mobilisé, ses interventions sont aussi multiples que les situations rencontrées au cours d'une vie.



À l'écoute de l'ensemble de la population rencontrant des difficultés liées au travail, à la santé, au logement ou aux accidents de la vie, à l'isolement, à l'insertion ... Une rencontre personnalisée est organisée pour chaque demande.

Attentifs au bien-être de nos habitants dès 2020 et afin de répondre au problème de la mobilité, nous avons mis en place la **navette sociale**. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, **249 personnes** ont sollicité la navette, ce qui représente **2 177 transports**. En **mai** il y a eu **23 sorties avec 45 personnes**. Nous tenons à rassurer, et **contrairement aux rumeurs, il n'a jamais été question de supprimer ce service**.



Cependant, nous tenons à rappeler qu'il est assuré entièrement par des **membres élus du CCAS et des bénévoles**. Aussi, nous tenons une nouvelle fois à remercier M. SAUZEAT Jean, Me ALONET Viviane, M.LEDOUX Raymond, M. LEICK Jean-Claude nos dévoués chauffeurs. *Ce service gratuit est ouvert à toutes les personnes*, quel que soit l'âge sans moyen de locomotion mais également à **celles âgées de plus de 65 ans** rencontrant des problèmes pour la conduite. Bien entendu, les motifs de déplacements sont bien précis, à savoir :

- Rendez-vous aux cabinets médicaux dans un rayon de 15 kilomètres, pharmacie, Club « Retraite et loisirs », marchés dans la commune (samedi et mercredi en saison), cimetière, Restos du cœur, rendez-vous pour les demandeurs d'emploi à France TRAVAIL, courses uniquement chez les commerçants locaux, animations organisées par la commune.



- Les rendez-vous dans les centres hospitaliers (DIEPPE OU ABBEVILLE au plus loin) sont possibles uniquement dans les cas de refus de prise en charge par la sécurité sociale.

Les personnes en fauteuil roulant ou fortement handicapées pour se déplacer peuvent-être transportées uniquement avec un accompagnateur de leur entourage qui sera responsable de la personne transportée. Les chauffeurs n'ont aucune formation médicale et ne sont pas habilités pour prendre en charge des personnes souffrant d'une grave pathologie.

Notre **service d'aide à domicile** accompagne et aide au quotidien les personnes âgées ou- handicapées dans les actes essentiels de la vie. Grâce à leurs compétences professionnelles et à leurs qualités humaines, nos agents que vous voyez déambuler en

blouse bleue dans la commune, contribuent au **soutien à domicile des bénéficiaires**, en lien avec leur famille et les professionnels de santé. Ce sont des agents sociaux territoriaux encadrés par Madame CHEVALLIER Catherine, membre du CCAS bénévole, retraitée de la fonction publique qui a toutes les compétences pour assurer le suivi des dossiers administratifs. Elle accompagne le bénéficiaire durant toute la mise en place du dossier, gère l'installation des interventions qui seront dispensées au domicile de la personne et assure un suivi en collaboration avec la vice-présidente, Florence LE MOIGNE.

Les **prestations du service** sont notamment l'aide à la toilette, à l'habillage, au lever et au coucher ainsi qu'à la prise des repas. Nos agents interviennent également pour l'entretien du logement, les courses et l'accompagnement. La prise en charge financière varie en fonction du niveau de dépendance et des ressources de la personne aidée (le conseil département pour l'allocation personnalisée d'autonomie, les caisses de retraites pour l'aide- ménagère et les mutuelles pour les sorties d'hospitalisation ...). En cas d'absence de prise en charge, dans tous les cas les personnes qui le souhaitent peuvent faire appel à notre service sur les fonds propres. Le tarif horaire du CCAS appliqué est de 20.40 euros de l'heure. Tous les bénéficiaires qui ont une participation financière bénéficient d'un crédit d'impôt à hauteur de 50% des dépenses effectivement supportées, dans la limite d'un plafond de 12 000 euros.

Nos agents interviennent également auprès des **personnes âgées ou handicapées en résidence secondaire durant leur séjour** dans notre commune en cas de besoin.

En résumé, un **service de proximité qui favorise le maintien à domicile** et le **lien social**, adapté aux besoins de chacun, et qui contribue à la sécurité des personnes en mettant en place des dispositifs adaptés et en assurant un suivi régulier

C'est bon pour le moral ! Bon bon ! Nos deux goûters et nos deux repas offerts aux Aînés de notre Commune sont maintenant très attendus. Ils restent des beaux moments de convivialité et de divertissements qui permettent à nos Aînés de faire un beau pied de nez à la solitude et de se retrouver dans un environnement festif.

Une question, un besoin ?

Pas d'hésitation, prenez rendez-vous avec Florence LE MOIGNE, vice-présidente. Madame CHEVALLIER Catherine est également à votre disposition en cas de besoin d'une aide à domicile.

ccas@ault.fr Florence LE MOIGNE f-lemoigne@ault.fr ou 06.71.08.87.51

Pour le maintien à domicile uniquement **Catherine CHEVALLIER 07.88.66.35.75**

Petite précision : le CCAS n'est pas une conciergerie qui intervient dans le cadre des locations saisonnières.

Brèves et entrefilets

L'association **Lire et Faire Lire**, créée en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin, subventionnée et agréée par le ministère de l'éducation nationale, a pour mission de développer le plaisir de la lecture auprès des enfants, dans des structures aussi diverses que les écoles, crèches, bibliothèques, centres de loisirs, sur ou en dehors du temps scolaire. L'association a son siège national à Paris, et des coordinations départementales sur toute la France, en ce qui nous concerne à Amiens. La coordination se répartit sur toute la Somme en lien avec des équipes de bénévoles par secteur.



Depuis 2022, une petite équipe s'est créée sur le secteur de la Commune d'Ault, avec désormais **6 bénévoles** qui interviennent sur les écoles d'Ault, Fressenneville, Mers, Etalondes, et Wathiehurt. Les bénévoles interviennent en général une fois par semaine, pour lire de la littérature jeunesse à des groupes de 6 enfants maximum, dans un climat de plaisir, de partage, et de découverte. Pour étoffer notre équipe, et pour pouvoir intervenir dans davantage de structures, nous sommes prêts à accueillir de nouveaux et nouvelles bénévoles, la seule condition étant d'être âgé (e) de plus de 50 ans dans le but d'assurer un lien intergénérationnel (et, bien sûr, souhaiter partager le plaisir de la lecture).

Haude, bénévole-relais sur le secteur d'Ault, est votre contact sur le dispositif si cela vous intéresse : Haude Gally 06.86.57.81.85 ou haudegallyliberal@gmail.com

Eloge de la différence...

Le hasard parfois fait bien les choses, très bien même.

Il était une fois les élèves de la classe de CM1 – CM2 de l'école Simone Veil d'Ault, une vingtaine d'écoliers tous plus toniques les uns que les autres. Le jeudi après-midi, régulièrement, la bibliothèque résonne de leur enthousiasme, de leur soif d'apprendre, de leurs questions et aussi un peu de leurs doux bavardages.

Et comme pour toutes les autres classes accueillies, leur venue est toujours une fête parce qu'être au contact d'enfants au milieu des livres, c'est un formidable temps de ressourcement et d'apprentissage : découvrir un auteur, une époque, un style, débattre autour de lectures qui font réfléchir ou réagir, etc.- Vous n'imaginez pas comme nos écoliers sont intarissables !

Il y a quelques mois de cela, un jeudi après-midi, pendant le temps de lecture consacré aux élèves, la porte de la bibliothèque s'entrouvre sur un groupe de personnes...

Mince, télescopage d'emploi de temps, le groupe est invité à patienter mais tous profitent de la lecture alors en cours.



Et soudain, la magie opère, les écoliers, assis sur les marches, se poussent spontanément pour faire de la place et invitent ces personnes à s'asseoir à leur côté, à écouter avec eux l'histoire. Echanges de sourires, de poignées de main puis de bribes de conversation, on fait connaissance en douceur, on se découvre.



Nous apprenons que le groupe nous arrive du Centre d'accueil de jour Pendé, que ces personnes sont en situation de handicap mais ont une appétence pour les livres et cherchent une bibliothèque où se poser régulièrement pour écouter des histoires et passer un moment agréable. La bibliothèque municipale Paul Eluard n'en demandait pas tant ! Ni une, ni deux.... Très vite, les enfants et les résidents du centre d'accueil de jour de Pendé tissent des affinités, on se promet de se revoir, de se faire la lecture, de se consacrer du temps et de l'attention. Rendez-vous pris. Et c'est ainsi qu'au fil des mois, s'est mis en place à la bibliothèque ces interactions entre des adultes en situation de handicap et de jeunes enfants qui les ont pris par la main grâce à la lecture et aux jeux de société. L'occasion chaque fois de découvrir des textes, de partager des éclats de rire et des moments conviviaux, en faisant fi des différences, en faisant fi du handicap. L'alchimie a si bien opéré que nos amis de Pendé seront, lors de la prochaine année scolaire, partie prenante du projet de création – écriture d'un livre qui est traditionnellement mené tous les deux ans avec la classe de CM1 CME. Céline Potard et Pascal Duclaux, artistes auteurs des « docks du phare ouest », sont d'ores et déjà prêts à relever le défi. Des personnels de l'ESAT de Cayeux seraient en outre partants pour rejoindre l'aventure à la bibliothèque... Pour notre plus grand plaisir ! Paul Eluard disait « il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et c'est tout ». Et bien, quand à la bibliothèque éponyme bruissent les conversations et les éclats de rire de ces visiteurs, soyez en certains, il est là le bonheur !



« Pays d'art et d'histoire »... Vous avez dit label ? »

Créé en 1985, le label « Ville ou Pays d'art et d'histoire » est attribué par le Ministre de la Culture, après avis du Conseil national des Villes et Pays d'art et d'histoire, aux Communes ou groupements de Communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation des habitants, des visiteurs et du jeune public à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. À ce jour, le réseau national compte 119 Villes d'art et d'histoire et 71 Pays d'art et d'histoire. La Communauté de Communes des Villes Sœurs, à travers ses **28 Communes constitutives**, dont Ault, a choisi de tenter l'expérience de la labélisation. Le projet est envisagé autour de quatre axes majeurs : l'histoire ouvrière, les villas balnéaires du littoral et le patrimoine de la villégiature, la ville royale d'Eu, le paysage (les falaises, la forêt domaniale, etc.) mais ces thèmes ne sont pas exclusifs. La démarche est tournée vers la **valorisation du patrimoine** et non sur l'offre touristique même si les deux notions communiquent.

La Commune d'Ault et l'association Ault – Le Petit Musée* sont pleinement parties prenantes du projet et ont entrepris un travail colossal de **recensement du patrimoine matériel et immatériel mais aussi des projets porteurs qui font la vie culturelle de la Commune** et peuvent alimenter la démarche de labélisation. Contribuer à l'attribution d'un label pour la belle Commune qu'est la nôtre, ça coule de source !



* Pour rappel, pendant toute la période estivale, Ault - Le Petit Musée est ouvert chaque Samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

Dessiner, peindre, apprendre, créer... Exposer !

Depuis septembre 2023, la Commune a mis en place, avec l'appui d'un artiste peintre bénévole, des cours de dessins et d'aquarelles chaque semaine à la Bibliothèque municipale. Le matériel et les consommables ont été intégralement financés par la Commune de sorte que les volontaires n'ont eu qu'à se munir de leur motivation pour bénéficier de l'enseignement de Yannick Gautier... Yannick est un personnage extraordinaire, haut en couleurs, ne se départissant jamais de sa bonne humeur ni de son calme. Voici des mois et des mois que le mercredi après-midi et le samedi matin, il dispense à la bibliothèque des cours, respectivement pour les enfants et les adultes. Des mois et des mois qu'il enseigne, qu'il répète, qu'il corrige, qu'il encourage, qu'il explique, qu'il motive. Toujours avec bienveillance et entrain. Et ça paye ! La dizaine d'élèves, petits et grands, ont progressé au fil des cours et des réflexes techniques inculqués... La progression est telle que dès la seconde quinzaine de juin, une vingtaine d'aquarelles, toutes réalisées par les élèves de Yannick, seront exposées à la bibliothèque municipale pour quelques semaines... en espérant que les œuvres des élèves inciteront certains d'entre vous à tenter l'expérience !



Frelons asiatiques : la saison de chasse touche à sa fin !

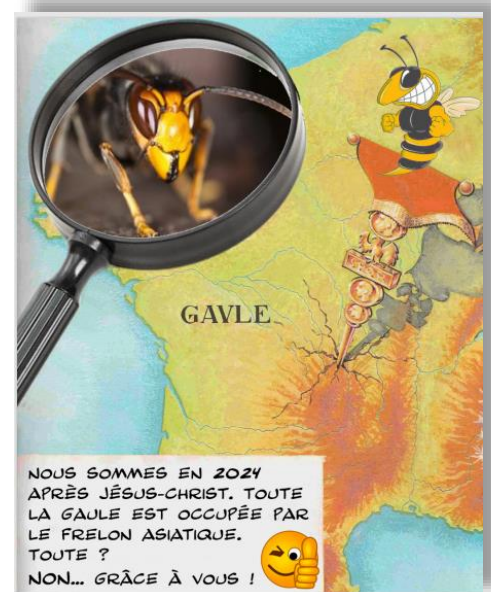
Il n'aura pas fallu plus de quinze ans au frelon asiatique - *Vespa velutina nigrithorax* de son nom savant - pour envahir notre pays, et aujourd'hui de plus en plus de nos voisins européens le voient s'implanter.



Cet envahisseur nuisible et dangereux prospère et conquiert tous les ans de nouveaux territoires, mettant à mal les ruchers et décimant un grand nombre d'insectes déjà sur le déclin, dont de nombreux pollinisateurs sauvages. Pour faire face à la prolifération du frelon asiatique, la commune d'Ault a lancé un appel au piégeage à la fin du mois de mars. En effet, le meilleur moyen de faire reculer cet agresseur passe avant tout par une capture forte des reines fondatrices. Le piégeage de printemps vise à capturer les femelles fécondées capables de construire et développer un nid : une fondatrice capturée, c'est un nid en moins et plusieurs milliers d'individus qui ne verront pas le jour. Lorsque les températures passent la moyenne des 15 degrés et que le ciel se dégage, la reine commence à circuler pour se nourrir. Elle est alors vulnérable. C'est le moment parfait pour poser des pièges dans les jardins qui ont à cette période de l'année des arbres ou arbustes en fleur, et ainsi assainir son secteur d'habitation.

Pour faciliter la capture, la Commune a mis à votre disposition à la fin du mois de mars un piège efficace, d'utilisation simple et rapide. Vous avez été nombreux à adhérer à l'initiative et plus d'une centaine de pièges ont ainsi été distribués.

Nul doute que les abeilles aultaises sauront vous remercier ! Attention toutefois à ne pas piéger trop longtemps : dans un contexte où la biodiversité est menacée et où le nombre d'insectes diminue drastiquement, **tout l'enjeu consiste à limiter le risque de capturer d'autres insectes comme les papillons, les mouches ou d'autres hyménoptères.** C'est pourquoi, si vous n'avez pas de rucher à protéger, il est fortement recommandé d'arrêter de piéger durant l'été, les reines fondatrices ne sortant alors plus du nid. La pose des pièges pourra néanmoins reprendre dès la fin du mois de septembre.



Espace de loisirs du Phare : dernière ligne droite.

Malgré l'acharnement sans faille qu'aura mis la météo à contrer nos projets, les travaux sur l'espace de loisirs du Phare sont en voie d'achèvement et nous pourrons toutes et tous profiter de ses équipements ludiques, sportifs et de détente dès la fin du mois de juin. Des tout-petits jusqu'aux aînés, l'espace de loisirs a été pensé pour répondre aux attentes de toutes les générations et ainsi favoriser l'expression du bien-vivre ensemble dans notre Commune. Vous trouverez ainsi un **univers de jeux pour les 6-12 ans** (sous la surveillance des parents !), désormais couplé à une **tyrolienne**, des **agès de fitness**, 1 **terrain de football**, 3 terrains de **pétanque** et, cerise sur le gâteau, une superbe piste de **pumptrack**. Constitué d'une succession de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts, ce circuit à plusieurs niveaux de difficulté sera accessible aux cyclistes (VTT et BMX surtout), mais aussi aux skates et trottinettes. Bien sûr, tous ces équipements sont en **libre accès**.

Pour l'aspect détente, bancs, tables de pique-nique, ainsi qu'un verger vous permettront de savourer des instants de repos et/ou de partage dans un cadre naturel. Enfin, l'espace de loisirs longeant la véloroute, une halte cycliste a été aménagée, disposant de l'ensemble des services pour un arrêt vélo « idéal » : aire de pique-nique sous abri, sanitaires, bornes de recharge pour vélos à assistance électrique, station de gonflage et de petite réparation...



Sécurité routière : du mieux, mais encore du boulot...

« Peut mieux faire » est sans conteste une expression décourageante. Pour autant, elle continue de s'appliquer au problème des vitesses excessives en ville...

Certes, il y a du mieux... C'est heureux et la municipalité ne ménage pas ses efforts pour aller vers un apaisement vraiment probant des comportements routiers. Nombre d'aménagements vont dans ce sens :

- Des **radars pédagogiques** ont été installés en différents points « stratégiques » sur l'ensemble de la Commune. Les vitesses qu'ils enregistrent sont mémorisées. Sans surprise, les pics de dépassement des vitesses autorisées sont réguliers et correspondent aux heures de prise de poste, ou de sortie. Une donnée fort utile pour déterminer à quelle heure un contrôle serait opportun !

- Sur l'avenue du Général Leclerc, 2 nouveaux passages piétons ont été tracés, **portant à 7 les traversées « protégées »** sur cet axe particulièrement fréquenté. Ces passages piétons sont désormais éclairés la nuit par un faisceau d'un joli bleu « qui fait peur » (!).



- Toujours sur l'avenue du Général Leclerc, si la limitation de vitesse a été maintenue à 50 km/h (comme pour la rue d'Eu dans sa partie non urbanisée), les **gros gabarits** (camping-cars et véhicules de plus de 3,5t) ont maintenant interdiction de dépasser les 30 km/h.

- Dans la section haute de la rue d'Eu, un **plateau** vient « casser » la vitesse dans la courbe à l'entrée du camping de la Cavée Verte, tandis que plus bas, une écluse et un radar pédagogique rappellent de maintenir une vitesse modérée.

- Depuis peu, l'ensemble des routes et rues communales situées en « **Zone 30** » font l'objet d'un marquage au sol rappelant la vitesse maximale autorisée.

- A l'angle des rues Bréhamet et Saint-Pierre, ou encore des routes du Vieux Chêne et des Ormeaux, des « Cédez-le-passage » sont en passe d'être tracés, de façon à donner la priorité aux usagers débouchant sur des axes très fréquentés.

- Derniers aménagements programmés avant l'été, 2 passages piétons vont être créés, l'un sur l'avenue Dalhausen, face aux jardins familiaux, et le second rue Bréhamet, devant la porte du Moulinet.

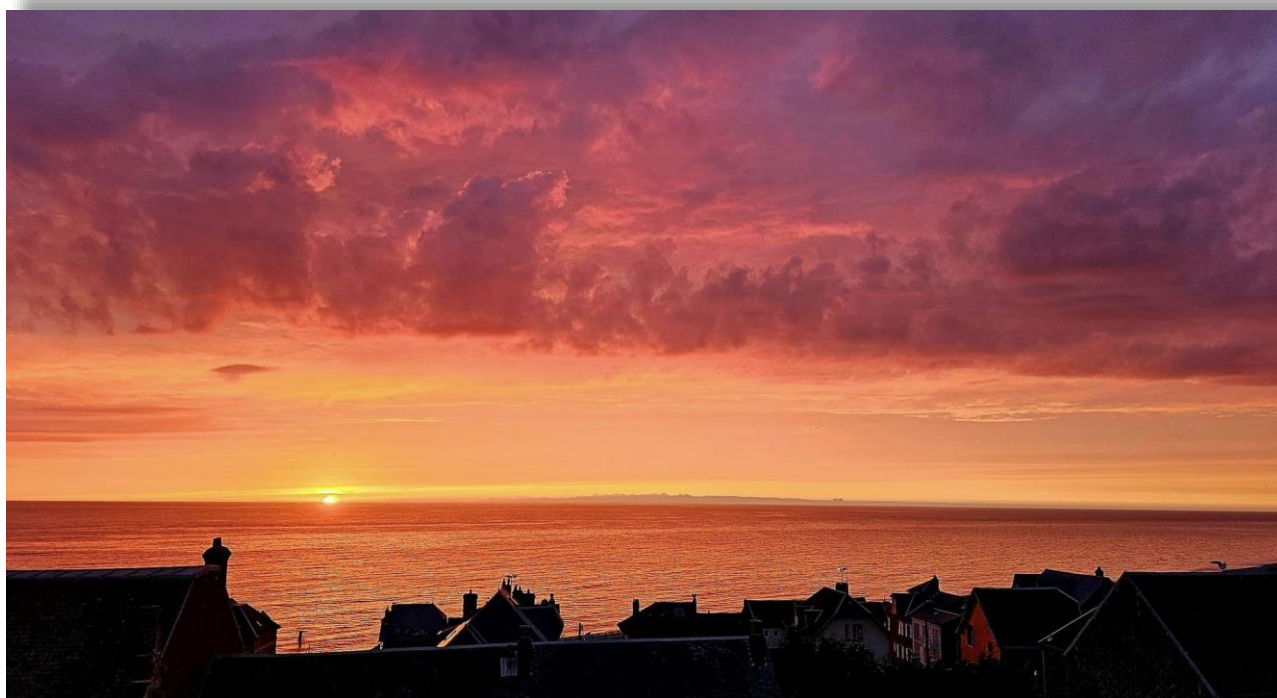


Et malgré toutes ces améliorations en matière de sécurité, la vitesse, toujours la vitesse... Alors que faire ? On peut bien sûr aménager encore, et la Municipalité s'y est d'ailleurs engagée de longue date, notamment pour faciliter un partage serein des voies entre les différents types d'utilisateurs (bandes de rives piétonnes et cyclistes par exemple).

Toutefois, les aménagements, quels qu'ils soient, ont leur limite et ne suffiront pas à stopper les comportements délibérément irresponsables. Faut-il donc aborder le volet répressif ? A force d'agiter la menace sans résultat, il faudra bien s'y résoudre...

Quelques photos du mois...

Un coucher de soleil emblématique à Ault ! (17 juin 2024)



Zone bleue et arrêts minute en centre-ville : piqûre de rappel !

L'été arrive et nos rues reprennent des couleurs, en particulier du bleu... Comme chaque année, du 15 juin au 15 septembre, la Grande Rue et la rue Ernest Jamart passent en « **Zone bleue** ». En pratique, cela signifie que le stationnement, s'il demeure gratuit, est désormais limité dans le temps - en l'occurrence 1h30 - et que vous devez apposer derrière votre pare-brise un disque indiquant l'heure de début de votre stationnement. Cette mesure s'applique **tous les jours de 9 h 00 à 19 h 00**.



DES DISQUES GRATUITS SONT DISPONIBLES À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE



Le passage temporaire en « Zone bleue » est destiné à libérer les artères les plus fréquentées, des voitures dites « ventouses », durant la saison touristique. Ces véhicules, qui utilisent de façon abusive l'espace public représentent en effet un frein pour les usagers qui souhaitent trouver un emplacement à une distance raisonnable de leur destination. Ne pas pénaliser les résidents...

Disque oublié, horaire dépassé, vous vous exposez à une contravention de deuxième classe (article R 417-3 du Code de la route), soit une amende de 35 euros. Toutefois, les résidents à l'année (ayant déclaré leur résidence principale Grande Rue) peuvent bénéficier d'un macaron gratuit par foyer, leur permettant de stationner sans durée limitée. **Le formulaire de demande est disponible en mairie.** Toujours dans le but de favoriser un stationnement dynamique, des arrêts minute permettent de garer son véhicule pour une courte durée, allant jusqu'à 20 minutes, laps de temps a priori suffisant pour effectuer une course dans un commerce. Enfin, n'oublions pas que les places de stationnement réservées aux personnes handicapées doivent être respectées. Pour rappel, se garer de manière indue sur une place réservée aux personnes handicapées est assimilé à un stationnement gênant aux yeux de la loi (article R417-11 du Code de la route), puni d'une amende de 135 €.

« Il avait un joli nom mon guide, Nathalie »

Vous vous souvenez de cette superbe chanson de Monsieur 100000 Volts ? C'est un peu ce que l'on fredonne quand on fait la connaissance de Nathalie Sauvage à l'accueil de la Mairie. Nathalie a pris ses fonctions début juin, en qualité de Chargée d'accueil, investie de diverses missions administratives en complémentarité parfaite avec Candice Patoux, sa collègue.

Elle remplace Nathalie Pecquery qui a fait valoir ses droits à la retraite



Nathalie est notamment en charge de l'accueil physique et téléphonique, tâche de « front office » ô combien essentielle puisque c'est à l'accueil que tout commence ... Être au service du public, de tous les publics pour renseigner, orienter, rassurer, informer, dépanner.... Guider ! Et avec le sourire, toujours, parce que ça aussi, c'est essentiel.

Si Nathalie vient de prendre ses fonctions, ce n'est pas une débutante ... 35 ans d'infographie au compteur, une « pro de la com ' » puis un poste à responsabilités dans la grande distribution puis... une envie d'autre chose, une envie de virage, une envie d'ailleurs. Un challenge un peu fou Suivre une formation de chargée de tourisme et décrocher un titre. Elle l'a fait Nathalie, tournant la page de sa précédente carrière, avec enthousiasme et envie, l'envie d'un dernier défi professionnel : Rejoindre une collectivité locale et y apporter ses compétences, son vécu, sa « niaque », en toute humilité car dans la Territoriale, on apprend tous les jours, on se remet en question tous les jours et surtout on est au service du public... En quelque sorte, le plus beau métier du monde car c'est celui de la proximité. Vous l'aurez compris, c'est un duo efficace et complémentaire qui vous attend à l'accueil de la Mairie, un atout de taille pour la Commune !

Rappel : La mairie d'Ault est ouverte du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

✉ - 27 bis grande rue, 80460 Ault / ☎ 03.22.60.41.21 / 📧 secretariat.accueil@ault.fr

Concours des Villes et villages fleuris : Ault est dans la course !



Utiliser la nature pour structurer des aménagements de qualité, ponctuer l'espace public de lieux de pause paysagés, redonner à nos rues leur authenticité comme lieux d'échanges et de rencontres, se ré approprier les espaces délaissés, etc. tels sont les objectifs donnés aux services techniques dans le cadre du fleurissement de la Commune.

Conséquence du bouleversement climatique, évolution des sensibilités, **l'introduction durable de la nature en ville est aujourd'hui perçue comme un fondamental de l'aménagement urbain**. Il est vrai qu'elle participe pleinement à la qualité du cadre de vie et se trouve en conséquence plébiscitée par les administrés tout autant que les visiteurs. Forte de ce constat, la municipalité a souhaité s'inscrire au **concours des Villes et Villages fleuris**. Ce label serait en effet une reconnaissance des efforts consentis ces dernières années par la collectivité et ses habitants en matière d'**embellissement de notre village**. Afin d'évaluer notre éligibilité, une délégation a réalisé un tour de ville le 7 juin dernier pour, en première intention, vérifier le niveau de réponse de la Commune à différents critères d'évaluation mis en place par le label qui prend notamment en compte la **place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics**, la **protection de l'environnement**, la **préservation des ressources naturelles et de la biodiversité**, la valorisation du **patrimoine botanique**, l'implication des habitants dans le projet...

Le rapport de cette première visite du jury de présélection nous est parvenu et c'est avec enthousiasme que nous avons appris que la Commune avait été **sélectionnée pour le passage du jury départemental mi-juillet pour cette fois apprécier notre démarche de fleurissement**.

Bref, une démarche bien engagée même s'il reste du chemin à parcourir pour décrocher une première fleur.

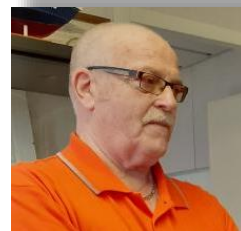
A suivre !



Sécurité ... On avance, on avance !

La Commune a procédé à la désignation d'Eric CHEVALLIER comme **collaborateur bénévole**, capitaine de gendarmerie à la retraite ayant terminé sa carrière comme commandant à la brigade de Friville-Escarbotin, Président de la SNSM. Eric Chevallier s'est vu attribuer les missions suivantes, par voie de convention :

- Expertises et appui technique pour la mise en œuvre de la « **Participation Citoyenne** » sur la Commune ;
- Relations avec les services de la **gendarmerie** pour la surveillance et la sécurité sur la Commune ;
- Expertises, appui technique, conseils et collaboration sur le dossier de la **vidéoprotection** sur la Commune ;
- **Plan de sauvegarde communal** ;
- **Plan de sécurité et de surveillance pour les animations** et les manifestations sur la Commune ;
- Expertises et conseils auprès de la police municipale et des ASVP de la Commune.



Le civisme ...



Ça ne coute rien mais ça change tout ! Des exemples ? Ramasser les déjections de nos compagnons à quatre pattes plutôt que de filer ni vu ni connu en laissant le sol souillé, tenir son chien en laisse pour éviter tout incident, déposer ses sacs d'ordures ménagères dans les conteneurs prévus à cet effet plutôt que de les abandonner çà et là, limiter les nuisances sonores pour respecter la tranquillité d'autrui, utiliser un cendrier plutôt que de jeter ses mégots sur le sol ... Propriétaires de logements de vacances, pensez aussi à sensibiliser vos locataires à ces règles !

Autres exemples qui sonnent comme des évidences ?

Utiliser les petites poubelles publiques pour jeter les détrit (emballages, papier, canettes, ...) plutôt que de les abandonner incognito dans un pot de fleurs, sur la voirie, dans la nature, ... ne pas dégrader les espaces verts, ni le mobilier urbain, et bien sûr respecter le travail des agents municipaux qui oeuvrent au quotidien à l'entretien de votre cadre de vie.

La qualité de vie dans notre belle Commune ne dépend pas que de l'intervention de la Municipalité... Non, nous sommes tous acteurs et tous concernés ! Vivre bien, c'est **bien vivre ensemble**. **Habitants et vacanciers** nous sommes tous invités à être attentifs à ces petites incivilités qui empoisonnent la qualité de vie.



Quelques photos du mois....

L'escalier rénové de la plage d'Ault...



Le n°2 de la Gazette de la mer, petit journal intégralement rédigé par les élèves de CM de l'école Simone Veil est paru !



La parole de l'opposition

2023 nouveaux espaces publics, 2024 nouveaux acteurs économiques !

Bienvenue aux nouveaux commerçants, artisans et professionnels de Ault, Onival & Bois de Cise. Belle réussite à tous dans vos domaines de compétences respectifs.

Il y'a un an déjà je m'adressais pour la première fois seul à vous dans le bulletin municipal 2023 ou je citais « demain » à deux reprises. Je fais suite à l'avant dernier paragraphe de ce même bulletin pour des récentes multiples demandes sur divers sujets et profils des demandeurs, il est donc nécessaire de mettre en place un moyen de communication qui se nomme AULT DEMAIN avec un graphisme futuriste des acteurs de demain « les enfants » aux couleurs des contours de l'enseigne de l'école Simone VEIL. Il est encore trop tôt pour expliquer le logo ! Absent dans la liste d'élus sur le site internet ou intramuros mais présent sur le terrain, cet outil permet de rappeler l'existence et un rapport d'activité du mandat en cours. Cette démarche n'est donc pas pour contrer la majorité mais pour communiquer ou éventuellement répliquer comme pour le point presse de la maison médicale.

Je fais le choix d'un compte Facebook pour deux raisons, la première pour la confidentialité afin de ne pas afficher l'appartenance comme à une page ou un groupe en masquant les paramètres, qui permet une transparence totale publiquement comme dans l'urne. Chacun peut donc faire une demande d'ami et ou de soutien en toute transparence, le contenu du compte sera quant à lui comme les réactions, les partages et les amis communs visibles de tous. La deuxième comme il n'y a aucun mouvement politique ou associatif, il s'agit comme beaucoup pendant la campagne de 2020 un simple « pseudo » à la différence que l'administrateur du compte que je suis ne cherche pas à être anonyme mais échanger, voir interroger pour avis sur des points à l'ordre du jour des conseils municipaux ou éventuellement du moment. Vous êtes déjà plus de 1000 résidents habitants et résidents secondaires à nous avoir rejoints et tous les copains de Ault demain vous en remercie !

J'ai à ma connaissance les profils perturbateurs qui seront j'en suis certain maintenant vigilants et respectueux de « Ault demain » car c'est sur ce compte Facebook que vous pouvez suivre et me permettra désormais de répondre à ce besoin de communication à l'opposition comme pour les invitations aux manifestations. Merci à la pétanque Aultoise, les anciens combattants et les parents d'élèves pour l'invitation à leurs assemblées générales respectives avec une analyse commune pour les trois avec des sujets passionnants et des gens passionnés. Dans l'attentes de vos invitations Facebook et à vos manifestations de « demain » par ce moyen, je souhaite à toutes et tous, chères Aultaises, chers Aultois, chers amis une excellente saison avec un magnifique été 2024 et reste à votre disposition sur le terrain, ou AULT DEMAIN !

Hubert HEDIN



Informations pratiques

Comment connaître le calendrier des événements et animations au fil de la saison ?

Plusieurs possibilités, les **panneaux d'information numérique** portent à votre connaissance de manière actualisée les dates et temps forts de la saison estivale, surveillez les affichages déroulants au fil des jours.



L'application Intra Muros :

Une fois téléchargée, l'application IntraMuros (Sélectionnez Ault) vous livre toutes les informations et les dates à retenir quant aux événements et actualités de la Commune.

QR Code de téléchargement →



Vous utilisez internet ?

Rendez-vous sur le site web de la Commune (Animations et festivités <https://www.ault.fr/> rubrique « Animations et Festivités ») et sa page facebook → <https://www.facebook.com/MairieAult>



Informations pratiques

LA MAIRIE 27 bis grande rue
Le Site Internet : www.ault.fr
Facebook : Commune d'Ault .

L'ACCUEIL et SERVICES A LA POPULATION

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30-12h et 13h30-17h le vendredi 08h30-12h et 13h30-16h30 le samedi de 10h-12h
Téléphone : 03 22 60 41 21
Mail : secretariat.accueil@ault.fr

LES AUTRES SERVICES MUNICIPAUX :

Comptabilité et gestion administrative des campings :
Téléphone : 03 22 60 36 40
Mail : comptabilite@ault.fr

Urbanisme :
Téléphone : 03 22 60 36 43
Mail : urbanisme@ault.fr

Ateliers Municipaux :
Téléphone : 03 22 60 36 35
Mail : servicestechmiques@ault.fr

Animation - Relations avec les associations -
Transport scolaire :
Mail : j-noureux@ault.fr

Police municipale
Mail : policemunicipale@ault.fr

CCAS et affaires sociales : Accueil social assuré par Florence LEMOIGNE sur rendez-vous au : 06 71 08 87 51
Mail : ccas@ault.fr

Service Maintien à domicile (C. Chevallier)
Téléphone : 07 88 66 35 75
Mail : ccas@ault.fr

Bibliothèque Paul Éluard : 17 avenue du Général Leclerc
Téléphone : 03 22 60 52 21
Mail : bibliotheque@ault.fr

École Simone Veil : Rue de Dalhausen
Téléphone : 03 22 60 50 32
Mail : ecolematernelle-ault@wanadoo.fr

CONTACTER LES ÉLUS :

Marcel LE MOIGNE : le-maire@ault.fr
Téléphone : 06 73 64 22 67

Urbanisme - Environnement : Laurent CHOLET :
l-cholet@ault.fr

Administration Générale Plan Communal de Sauvegarde Affaires sociales - Cimetière :
Florence LE MOIGNE : f-lemoigne@ault.fr

Développement Local - Tourisme - Culture : Alain NICQUET : a-nicquet@ault.fr

Éducation - Évènementiel : Marie-Christine SAUZEAT : mc.sauzeat@netc.fr

SERVICES PUBLICS DE PROXIMITE

Déchèterie d'Ault : Rue d'Eu à Ault
Téléphone : 03 22 26 28 67 Horaires : le lundi et du mercredi au samedi. Période estivale : de 9h à 11h50 et de 14h à 17h50 (du 15/04 au 14/10).

Points d'information touristique :

Mairie, 27bis Grande rue, Ault

Bibliothèque municipale, 17 av. du Général Leclerc à Ault

Boutique « Les petits plaisirs », 7 av. du Général Leclerc à Ault

